

## **16.06.2022 – Réunion du Groupe de travail « Parcours pluriprofessionnel de prise en charge psychologique de l'adulte » - CPTS PARIS NEUF**

### **Maison de la Vie associative et citoyenne du 9eme**

Participants : Diane Merakeb (Psychothérapeute) ; Tom Freundlich (Psychiatre) ; Magali Sabatier (Psychothérapeute) ; Wladimir Roudenko-Bertin (Ostéopathe) ; Laurence Lavancier-Markovic ; Imen Abdellah (Coordinatrice territoriale M2A Paris Est) ; I. Labusquière (coordinatrice CPTS).

Excusés : Y. Delaunay (psychothérapeute) ; S. Boyer (Psychanalyste) ; T. Abou Addallah (Pédopsychiatre).

### **Introduction :**

Diane Merakeb demande à chacun de se présenter au cours d'un tour de table.

Isabelle Labusquière, Coordinatrice de la CPTS présente brièvement **la CPTS PARIS NEUF**, l'origine de sa création, son installation récente après la signature pour 5 ans de l'Accord Conventionnel Interprofessionnel (ACI) avec l'ARS Ile de France et la CPAM en décembre 2021 ainsi que les principaux projets qui démarrent.

Le projet « **Parcours pluriprofessionnel de prise en charge psychologique de l'adulte** », dont D. Merakeb a accepté d'être référente après avoir été associée en amont au projet de santé sur ce sujet de la CPTS, a un double objectif :

- assurer une meilleure coordination pluriprofessionnelle entre les acteurs de santé du 9<sup>e</sup> arrondissement de Paris (zone territoriale de la CPTS) afin de mieux prendre en charge les patients adultes ayant des besoins d'appui psychologique ;
- développer, de manière pluriprofessionnelle, les connaissances et la coordination entre les professionnels de santé (dont les médecins) et les professionnels de la santé psychique.

**Quelques-uns des principaux constats** faits par les participants sont les suivants :

- La réflexion nécessaire autour de la prise en charge pluriprofessionnelle des troubles fonctionnels, notamment avec les ostéopathes. Ces derniers rencontrent souvent la difficulté d'être attendus par les patients à poser des diagnostics initiaux alors que ce n'est pas leur champ d'intervention. Ce sujet des troubles fonctionnels et de leur traitement est au carrefour des professionnels médecins, de la thérapie manuelle et des psychistes
- Un nombre important de patients se tourne vers les psychiatres alors qu'ils pourraient directement rencontrer un psychologue, un psychothérapeute ou un psychanalyste. La consultation d'un psychiatre n'étant pas toujours nécessaire en première intention.
- Un consensus s'établit rapidement sur l'importance pour le patient de pouvoir allier un suivi avec un psychiste non médecin et un psychiatre si nécessaire, en parallèle du suivi par le médecin traitant (la communication du « trio » étant un réel facteur de succès dans la prise en charge)

- Le constat d'un développement alarmant de la souffrance au travail (burn out, harcèlement...) avec demande et besoin d'appuis juridiques ad hoc au cas par cas ;
- La problématique du financement des soins psychiques qui pose un vrai problème et appelle à un développement de partenariats et dispositifs adaptés.

**Les objectifs que se fixent le groupe de travail sont de :**

- Constituer un réseau de professionnels de santé / intervenants partenaires travaillant à la prise en charge psychologique de l'adulte ;
- Développer des temps de partage pluriprofessionnels entre professionnels médicaux, professionnels de la thérapie manuelle, professionnels paramédicaux et professionnels du traitement psychique ;
- Avant d'envisager, ultérieurement, de travailler à la mise en place de parcours individuels pour les patients (appui à la recherche de professionnels, référent prise en charge psychologique dans le 9e).

A ce sujet, la Coordinatrice de la M2A Paris-Est évoque l'existence d'outils de coordination et de suivi de parcours pluriprofessionnels, de type Terr-esanté, qui se mettent progressivement en place pour faciliter la coordination des professionnels qui participent à la prise en charge de patients complexes.

Diane Merakeb et plusieurs participants considèrent, à ce stade et comme cela avait été évoqué en amont lors de la rédaction du projet de santé, que constituer un parcours en matière de prise en charge psychique, avec des outils de coordination, ne sera pas sans soulever des problèmes importants, tant en matière de secret professionnel, que du fait de la cohabitation entre des professionnels de santé dont le travail est pris en charge par l'Assurance maladie (remboursements) avec d'autres pour lesquels ce n'est pas le cas.

La priorité, au regard des participants, est que les médecins généralistes et autres professionnels de santé (infirmier.e.s, kinésithérapeutes, ostéopathes, sage-femmes...) puissent avoir en tête l'existence des psychologues/psychanalystes/psychiatres et mieux gérer l'adressage de leurs patients à ces derniers.

Pour cela, une thématique importante est celle, dans la perspective d'échanges pluriprofessionnels, des conséquences somatiques des troubles psychiques.

Ce sujet, qui devrait intéresser en particulier les médecins notamment généralistes, nécessite de mieux connaître la manière dont chacune des catégories de professionnels de santé s'intéresse aux troubles fonctionnels liés aux troubles psychiques et les appréhende.

Aussi, le groupe de travail retient les actions suivantes :

- **réaliser une enquête, via « Google form » auprès des adhérents de la CPTS** représentant une assez grande diversité de professionnels de santé, sur le thème ci-dessus ;  
Le questionnaire sera administré aux adhérents de la CPTS (MG, cardiologues, infirmier.e.s, kinésithérapeutes, ostéopathes, orthophonistes, sage-femmes) d'ici fin juin/début juillet.
- puis, **concevoir un échange pluriprofessionnel, à l'automne, afin de favoriser l'orientation la plus adéquate de leurs patients, par les professionnels de santé** ; choix du psychologue, psychanalyste ou/(et) du psychiatre. Il s'agit d'éviter, la problématique ne se posant pas

seulement en termes de prescription, d'un adressage d'emblée vers le psychiatre, y compris lorsque cela ne se justifie pas.

**Conclusion** :

La prochaine réunion du Groupe de travail aura lieu à la rentrée (date à fixer). L'objectif, en fonction des réponses au questionnaire, sera de cadrer **un temps d'échange pluriprofessionnel à l'automne** en définissant sous quelle forme et avec quels intervenants.

D. Merakeb étant indisponible pendant quelques mois, il s'agit de trouver un professionnel du soin psychique comme référent du groupe de travail et, afin de développer la pluriprofessionnalité du groupe, de lui adjoindre un médecin généraliste dans le cadre d'un binôme.